## le cnam

## Validation desacquis

La **procédure de la VAE sur les diplômes du Cnam est dématérialisée** sur l'application DIVA : du formulaire de contact jusqu'à la notification de décision du jury. Elle permet :

D'orienter le candidat vers le conseiller VAE du centre Cnam de son lieu de résidence

D'accéder à un compte uniquelorsque le candidat s'engage dans la démarche de VAE

De dialoguer avec le conseiller VAE

De suivre les étapes de la procédure

De télécharger des outils d'aide méthodologique à la complétude des dossiers

De consulter les résultats des étapes de la VAE : notification de recevabilité, notification de jury VAE

## Pour s'inscrire

DIV@

Dispositif interactif de validation des acquis de l'expérience au Cnam

## La VAE est un droit et une opportunité

N'hésitez pas à y recourir afin de faire reconnaître votre expérience, valoriser vos compétences et les faire certifier par le Cnam.

Accès Personnels du Cnam

Pour toute question, contactez: <a href="mailto:validationdesacquis@lecnam.net">validationdesacquis@lecnam.net</a>

https://vae.cnam.fr/s-inscrire-sur-div--198584.kjsp?RH=vaeinsc